

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2017

SÉCURITÉ PUBLIQUE - (N° 4431)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 94

présenté par
M. Goasdoué

ARTICLE 6 SEXIES C

À la dernière phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« copie »,

insérer les mots :

« des réquisitions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.